

PROCES VERBAL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 26 JUIN 2007

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

EN DATE DU 26 JUIN 2007

L'an deux mille sept et le vingt-six du mois de juin à dix-huit heures trente,

Les membres du Conseil Communautaire « Salon-Etang de Berre-Durance » se sont réunis au centre Socio-Culturel à Charleval, sur la convocation qui leur a été adressée conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales par Monsieur Michel TONON, Président de la Communauté d'Agglomération « Salon-Etang de Berre-Durance ».

Etaient présents à cette Assemblée, tous les Conseillers Communautaires à l'exception de :

| | |
|-----------------------------|--|
| M. Gérard ALBERT | ayant donné mandat à M. Paul MAURIN, |
| M. Serge ANDREONI | ayant donné mandat à M. Michel TONON, |
| M. Patrick APPARICIO | ayant donné mandat à Mme Michèle ESPERANDIEU, |
| M. Jean ARNAUD | ayant donné mandat à M. Paul BERNARD, |
| M. Michel BOUDROIT | ayant donné mandat à M. Georges VIRLOGEUX, |
| Mme Paule CAMPS | ayant donné mandat à M. Dominique TIERCE, |
| Mme Maryse CHAPELOT-MARTINO | ayant donné mandat à Mme Françoise DREZET, |
| M. Lucien DARET | ayant donné mandat à Mme Claude GIANNARELLI, |
| M. Didier DEBARGE | ayant donné mandat à M. René GIMET, |
| M. Guy DEGLIN | ayant donné mandat à M. Pascal MONTECOT, |
| Mme Odette GORET | ayant donné mandat à Mme Marie-Lise GUINET, |
| Mme Christiane GRASSI | ayant donné mandat à M. Jean-Pierre GUILLAUME, |
| M. Olivier GUIROU | ayant donné mandat à Christian RAPAUD, |
| M. Jean-Pierre MAGGI | ayant donné mandat à Mme Gabrielle BOULANGER, |
| M. Angelo MARASA | ayant donné mandat à Mme Simone PORTOGHESE, |
| Mme Laurence MONET | ayant donné mandat à M. Michel FAYMAN, |
| M. Francis PRIVAT | ayant donné mandat à Mme Sylvie CHICHE, |
| M. Michel PROREL | ayant donné mandat à Mme Michèle BLANC, |
| Mme Corine SILVY | ayant donné mandat à M. André CAMPAGNE, |
| Mme Liliane SILVY | ayant donné mandat à M. Sauveur RIBATTI, |
| M. Michel STRAUDO | ayant donné mandat à M. Daniel DE SIO, |
| M. Joël SYLVESTRE | ayant donné mandat à M. Gérard BERTRAND, |
| Mme Jacqueline THENOUX | ayant donné mandat à M. Gérard FRISONI, |
| M. Paul VIDEAU | ayant donné mandat à M. Henri OUDET. |

Etaient absents :

Mesdames : Colette ALLA, Corinne LUCCHINI,

Messieurs : Alain BREMOND, Jean-Claude CARLO, Robert COSTE, Maurice MERENDOL.

Monsieur Yves WIGT, Vice-Président d'Agglopolo Provence et Maire de Charleval, souhaite la bienvenue aux membres de l'Assemblée pour ce Conseil Communautaire se tenant au Centre Socio-Culturel.

Après appel des Conseillers Communautaires par le secrétaire de séance, M. Stéphane MARCHE, le Président, Michel TONON, ouvre la séance.

Le procès verbal du Conseil Communautaire du 02 mai 2007 est validé à l'unanimité.

1. URGENCE SERVICE PUBLIC : réseau des transports urbains : convention de gestion provisoire

Le Président explique que le 25 mai 2007, le juge des référés du Tribunal Administratif de Marseille a rendu une ordonnance annulant le marché à bons de commande des transports publics lancé par la Communauté d'Agglomération. L'annulation est intervenue à cause d'un dysfonctionnement des services de l'Etat, en l'occurrence le BOMP (Bulletin Officiel des annonces de Marchés Publics) et le JOUE (Journal Officiel de l'Union Européenne), qui ont assuré une publicité dans des termes différents de l'annonce transmise par la Communauté d'Agglomération.

Ainsi le contrat qui devait permettre d'assurer la continuité du service public des transports dans l'attente de l'aboutissement d'une procédure de Délégation de Service Public n'a pu être signé.

Le 1^{er} juin, le Président d'Agglopolo Provence a pris l'initiative de solliciter un arrêté de réquisition des transports urbains de la part de Monsieur le Préfet afin d'assurer la continuité du service public avec un maximum de sécurité juridique, dans un contexte où les actes de la Communauté font systématiquement l'objet d'un contentieux.

Malgré notre insistance, le 18 juin Monsieur le Sous-Préfet a répondu que la réquisition n'était pas possible et qu'il proposait de passer une convention de gestion provisoire.

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, à l'unanimité des 71 membres présents ou représentés :

- 1 AFFIRME sa volonté de poursuivre les missions de service public malgré tous les obstacles,
- 2 AFFIRME sa volonté d'assurer cette mission dans le strict respect de la légalité républicaine en étroite concertation avec les services de l'Etat,
- 3 CONFIRME que toutes les pistes juridiques possibles ont été explorées tant par les services de l'Etat que par les conseils juridiques de la Communauté d'Agglomération,
- 4 DECIDE de suivre la seule proposition formulée par Monsieur le Sous-Préfet d'Aix en Provence, celle d'une convention de gestion provisoire,
- 5 AUTORISE le Président à signer cette convention (projet distribuée aux Conseillers Communautaires en début de séance) avec le seul transporteur susceptible de répondre à l'urgence à savoir les Autobus Auréliens et uniquement jusqu'à la mise en oeuvre du marché de transport qui devrait prendre effet au 1^{er} février 2008.

2. Rapports d'activités – Année 2006 : rapport d'activités général ; rapport d'activités du service d'élimination des déchets ; rapport d'activités du service de l'eau potable et de l'assainissement

Après présentation par le Président Michel TONON, le Conseil Communautaire, prend acte :

- du rapport général d'activités de la Communauté d'Agglomération Salon-Etang de Berre-Durance pour l'année 2006. Monsieur Yves FABRE, Vice-Président délégué à la prévention des risques, souhaite qu'un bilan relatif aux actions 2006 sur les risques majeurs soit ajouté à ce rapport.
- du rapport d'activités du service d'élimination des déchets pour l'année 2006,
- du rapport d'activités du service eau et assainissement pour l'année 2006.

3. FINANCES -Décision Modificative n°2 : Budget Principal 2007

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, à l'unanimité des 76 membres présents ou représentés, approuve la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2007 du Budget Principal suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

| Chapitre | compte | fonction | |
|--|--------|----------|--|
| 011 | 6288 | 70 | Autres services extérieurs 35 000,00 |
| 011 | 6288 | 415 | Autres -4 245,00 |
| 011 Charges à caractère général | | | 30 755,00 |
| 65 | 6533 | 021 | COTISATIONS DE RETRAITE 10 000,00 |
| 65 | 6574 | 524 | Subventions aux associations 20 000,00 |
| 65 | 6574 | 415 | Subventions aux associations 4 245,00 |
| 65 | 6574 | 90 | Subventions aux associations 10 000,00 |
| 65 Autres charges de gestion courante | | | 44 245,00 |
| 022 | 022 | 01 | Dépenses imprévues -75 000,00 |
| 022 dépenses imprévues | | | -75 000,00 |
| TOTAL | | | 0,00 |

4. FINANCES – Décision Modificative n°1 : Budget assainissement 2007

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, à l'unanimité des 76 membres présents ou représentés, approuve la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2007 du Budget Assainissement suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

| Chapitre | compte | | |
|---------------------------------------|--------|---|------------------|
| 21 | 217562 | Installation materiel outillage technique | 2 500,00 |
| 21 Immobilisations corporelles | | | 2 500,00 |
| 23 | 2315 | Travaux en cours | -2 500,00 |
| 23 Immobilisations en cours | | | -2 500,00 |
| TOTAL | | | 0,00 |

5. FINANCES -Avenant au contrat de prêt multi-index reconstituable souscrit auprès de la Caisse d'Épargne

Après avoir entendu les explications du Président Michel TONON, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le 1^{er} Vice-Président à signer l'avenant au contrat de prêt multi-index reconstituable à intervenir avec la Caisse d'Épargne portant le montant annuel de tirage de 10.000.000 € à 15.000.000 € et la durée totale de droit de tirage de 15 à 20 ans à partir de 2007.

6. FINANCES -Avenant au contrat de prêt multi-index reconstituable souscrit auprès de DEXIA

Après avoir entendu les explications du Président Michel TONON, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le 1^{er} Vice-Président à signer l'avenant au contrat de prêt multi-index reconstituable à intervenir avec Dexia Crédit Local portant le montant annuel de tirage de 10.000.000 € à 15.000.000 € et la durée totale de droit de tirage de 15 à 20 ans à partir de 2007.

7. FINANCES -Commune d'Alleins – Exercice 2007 : attribution de subventions au titre des fonds de concours travaux sur la voirie rurale – Travaux Chemin Sainte-Anne et Chemin de Fer

Après avoir entendu les explications du Président Michel TONON, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune d'Alleins au titre de l'exercice 2007, une subvention d'un montant de 7 989 € en vue de financer les travaux susvisés pour un montant de dépense subventionnable de 19 350 € H.T.

8. FINANCES -Commune de Lançon de Provence – Exercice 2007 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes urbaines

Après avoir entendu les explications du Président Michel TONON, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune de Lançon-Provence au titre des fonds de concours pour l'année 2007, les attributions suivantes :

| Opérations | Montant HT de la dépense subventionnable | Subventions acquises hors Communauté d'Agglomération | Part ville | Subvention Communauté d'Agglomération |
|--|--|--|------------|---------------------------------------|
| Aménagement de voirie - programme 2007 | 200 000 | 52 500 | 73 750,00 | 73 750,00 |
| Assainissement pluvial au chemin des Nouens Caravaca | 250 000 | 200 000 | 25 000,00 | 25 000,00 |
| Réalisation du Bassin de rétention de la Coste | 459 866 | 367 892 | 45 987,00 | 45 987,00 |
| Travaux divers - Ecoles maternelles et primaires du Val de Sibourg et Marie Mauron | 76 000 | | 72 901,00 | 3 099,00 |
| | | TOTAL | | 147 836,00 |

9. FINANCES -Commune de Pélissanne – Exercice 2007 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes urbaines

Après avoir entendu les explications du Président Michel TONON, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune de Pélissanne au titre des fonds de concours pour l'équipement des communes urbaines pour l'année 2007 les attributions suivantes :

| Opérations | Montant HT de la dépense subventionnable | Subventions acquises hors Communauté d'Agglomération | Part ville | Subvention Communauté d'Agglomération |
|---|--|--|------------|---------------------------------------|
| Complément de financement aménagement quartier Plan de Clavel | 250 000 | 205 743 | 37 000,00 | 7 257,00 |
| Aménagement des Arènes | 278 550 | 60 000 | 109 275,00 | 109 275,00 |
| | | TOTAL | | 116 532,00 |

10. FINANCES -Commune de Sénas – Exercice 2007 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à la voirie rurale – Gros travaux de réfection, chemin Donné

Après avoir entendu les explications du Président Michel TONON, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune de Sénas au titre des fonds de concours voirie rurale pour l'année 2007, une attribution d'un montant de 27.952 €, en vue de financer les travaux susvisés pour un montant de dépense subventionnable de 63 957,50 €.

11. FINANCES -Commune de Charleval – Exercice 2007 : attribution de subventions au titre des fonds de concours travaux sur la voirie rurale – Traverse du 12 juin 1944, Rue Chante Pie, Chemin des Chaffards, Avenue du Bois

Après avoir entendu les explications du Président Michel TONON, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune de Charleval une subvention d'un montant de 8.654 € pour financer ces travaux susvisés pour un montant de dépense subventionnable de 153 755,75 € H.T.

12. FINANCES -Commune de Charleval – Exercice 2007 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales

Après avoir entendu les explications du Président Michel TONON, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune de Charleval au titre des fonds de concours des communes rurales, pour l'année 2007 une attribution d'un montant de 51 926 €, en vue de financer des travaux pour un montant de dépense subventionnable de 340 979 € HT .

13. FINANCES -Commune d'Aurons – Exercice 2007 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales

Après avoir entendu les explications du Président Michel TONON, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune d'Aurons au titre des fonds de concours des communes rurales pour l'année 2007, une attribution d'un montant de 11.250 €, en vue de financer les travaux susvisés pour un montant de dépense subventionnable de 45.000 € HT.

14. FINANCES -Subvention à l'association A.P.E.R.S

Dans le cadre d'un projet de création d'un S.A.V.U (Service d'Aide aux Victimes d'Urgence) couvrant le secteur de l'A.P.E.R.S. (Association Aixoise de Prévention et de Réinsertion Sociale) et après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer une subvention d'un montant de 20 000 € à l'association A.P.E.R.S.

15. EAU -Commune de Vernègues : Délégation de Service Public de production et de distribution de l'eau potable

Après avoir entendu le rapport du Président, le Conseil communautaire, à l'unanimité des 69 membres présents ou représentés (Messieurs Yves FABRE et Gilbert RAYMOND s'étant retirés) :

- APPROUVE le choix de la SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE comme délégataire du service public de production, stockage et distribution d'eau potable sur le territoire de la commune de Vernègues,
- APPROUVE le projet de contrat qui a été adressé individuellement aux Conseillers Communautaires, dont l'économie générale a été rappelée ci-dessus, qui a vocation à s'appliquer à compter du 08 septembre 2007,
- AUTORISE le Président à signer ce contrat

16. EAU -Commune de Charleval : Délégation de Service Public d'Eau Potable

Après avoir entendu le rapport du Président, le Conseil communautaire, à l'unanimité des 69 membres présents ou représentés (Messieurs Yves FABRE et Gilbert RAYMOND s'étant retirés), approuve pour la commune de Charleval, le principe d'une délégation du service de production et distribution d'eau potable

17. ASSAINISSEMENT -Commune de Charleval : Délégation de Service Public d'Assainissement

Après avoir entendu le rapport du Président, le Conseil communautaire, à l'unanimité des 69 membres présents ou représentés (Messieurs Yves FABRE et Gilbert RAYMOND s'étant retirés), approuve pour la commune de Charleval, le principe d'une délégation du service d'assainissement collectif.

18. EAU - Commune de Lançon-Provence : Délégation de Service Public d'Eau Potable

Après avoir entendu le rapport du Président, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés (Messieurs Yves FABRE et Gilbert RAYMOND s'étant retirés), approuve pour la commune de Lançon de Provence, le principe d'une délégation du service de production et distribution d'eau potable

19. ASSAINISSEMENT -Commune de Lançon-Provence : Délégation de Service Public d'Assainissement

Après avoir entendu le rapport du Président, le Conseil communautaire, à l'unanimité des 69 membres présents ou représentés (Messieurs Yves FABRE et Gilbert RAYMOND s'étant retirés), approuve pour la commune de Lançon de Provence, le principe d'une délégation du service d'assainissement collectif.

20. EAU -Commune de Lançon-Provence : Surtaxe d'Eau Potable

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve l'augmentation de la surtaxe pour l'eau potable telle que présentée (Partie variable: 0,55 € HT par m³, Partie fixe (abonnement) : 4,16 € HT par an)

21. EAU ASSAINISSEMENT -Commune d'Alleins : Convention de servitude de tréfonds pour la viabilisation du quartier La Ferrage

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve l'octroi de la servitude de tréfonds concernant les parcelles 985, 599 et 598 (section F) au bénéfice de la Communauté d'Agglomération « Agglopolo Provence »

22. EAU ASSAINISSEMENT -Commune d'Alleins : Travaux d'extension du réseau d'assainissement – Quartier La Ferrage et Avenue Maréchal De Lattre De Tassigny

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter les partenaires financiers habituels pour les travaux susvisés.

23. EAU ASSAINISSEMENT -Commune de Charleval : Travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées – Route des Pylônes

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter les partenaires financiers habituels pour les travaux susvisés.

24. EAU ASSAINISSEMENT -Commune de La Fare les Oliviers : Groupement de commandes pour la construction du nouveau cimetière : Avenant n°2

Compte tenu du réexamen du montant de l'opération travaux, maîtrise d'œuvre et dépenses annexes, le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer l'avenant n°2 à la convention constitutive du groupement de commandes pour la construction du nouveau cimetière sur la commune de La Fare.

25. EAU ASSAINISSEMENT -Commune de Vernègues : Travaux de réhabilitation du réseau AEP – Route départementale D22b – Rue Gaston Carriol

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter les partenaires financiers habituels pour les travaux susvisés.

26. EAU ASSAINISSEMENT -Construction d'une nouvelle station d'épuration sur la commune de Vernègues-Cazan – Marché négocié avec mise en concurrence – Application des dispositions selon l'article 35.I 5 – Signature du marché

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer le marché susvisé avec la société EPUR NATURE.

27. DECHETS -Commune de Saint-Chamas : Aménagement des locaux sociaux : participation communautaire

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la commune de Saint-Chamas une subvention exceptionnelle de 25 801,28 € dans le cadre des travaux susvisés.

28. DECHETS -Avenant au contrat programme de durée Eco-Emballages

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué aux déchets à signer l'avenant n°1 au contrat Eco-Emballages (modifications d'une part des conditions de reprise des matériaux dans le cadre de la garantie de reprise et d'autre part des conditions de soutien aux ambassadeurs du tri).

29. DECHETS -Contrat d'engagement avec la société SPUR pour le subventionnement par l'Agence de l'Eau du traitement et du transport des déchets spéciaux reçus sur la déchèterie de la Vautubière

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés : autorise le Président ou le Vice-Président délégué aux déchets à signer le contrat d'engagement avec la société SPUR pour la déchèterie de La Vautubière.

30. DECHETS -Fourniture, maintenance et lavage de bacs roulants et de colonnes d'apport volontaire – Appel d'Offres Ouvert par lots séparés – Signature du marché

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à la Collecte et l'élimination des déchets à signer ce marché avec les sociétés suivantes :

- Lot n°1 à la société ECOVERT sise La Passerelle – 20, rue Bernard Palissy – 69800 Saint Priest, les seuils minimum et maximum annuels de ce marché étant fixés respectivement à 50 000,00 € HT et 200 000,00 € HT.
- Lot n°2 à la société http ANTI GRAFFITI sise 467, chemin du Littoral – local 304 – 13016 Marseille, les seuils minimum et maximum annuels de ce marché étant fixés respectivement à 20 000,00 € HT et 60 000,00 € HT.
- Lot n°3 à la société SULO France SAS sise Les Harmoniques – Bât 2 – 106, bvd Héloïse – 95100 Argenteuil, les seuils minimum et maximum annuels de ce marché étant fixés respectivement à 65 000,00 € HT et 260 000,00 € HT.
- Lot n°4 à la société PLASTIC OMNIUM sise 328, avenue Fronton – 31200 Toulouse, les seuils minimum et maximum annuels de ce marché étant fixés respectivement à 85 000,00 € HT et 340 000,00 € HT.
- Lot n°5 à la société ANCO SAS sise Centre Carnot – Route de Saint Chamas – 13140 MIRAMAS, les seuils minimum et maximum annuels de ce marché étant fixés respectivement à 35 000,00 € HT et 140 000,00 € HT.

31. Service de transports pour ramassage scolaire – Marché à bons de commande – Appel d'offres ouvert par lots séparés – Lot n°2 transport Sénas-Salon de Provence – Circuit 056 – Avenant n°1 de transfert

Par délibération n° 145/05 en date du 28 juin 2005, le Conseil Communautaire a autorisé la signature du marché public de transports pour ramassage scolaire avec le groupement d'entreprises solidaire AUTOCARS BARLATIER/TRANSPORT GALIERO, la société AUTOCARS BARLATIER à Cavaillon étant le mandataire.

La société AUTOCARS BARLATIER mandataire du groupement a informé la Communauté d'Agglomération par lettre recommandée avec AR en date du 20 Octobre 2006 de son intention de fusionner avec la société RAPIDES DU SUD EST, cette dernière devant ensuite changer de dénomination sociale pour devenir SUD EST MOBILITES.

Il est nécessaire de conclure un avenant n°1 de transfert afin de transférer ce marché au nouveau titulaire, les clauses et conditions du marché restant inchangées.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué aux transports à signer l'avenant n°1 de transfert au marché susvisé.

32. Service de transports pour le ramassage scolaire – Marchés à bons de commande – Appel d'offres ouvert par lots séparés – Lot n°1 Transport Saint-Chamas intérieur – Circuit 012 – Avenant n°1

Le Président explique qu'il est nécessaire de créer un circuit scolaire supplémentaire à l'intérieur de St Chamas, en correspondance avec les cars de la ligne régulière départementale en direction de Miramas et Salon de Provence.

Le prix forfaitaire journalier hors taxes est fixé à 68,95 € HT et la dépense annuelle s'élève à la somme de 28 683,20 € HT.

Ce nouvel itinéraire sera mis en place pour la prochaine rentrée scolaire 2007-2008.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué aux transports à signer l'avenant n°1 au marché susvisé.

33. Service de transports pour le ramassage scolaire – Marchés à bons de commande – Appel d'offres ouvert par lots séparés – Signature des marchés

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué aux transports à signer les marchés suivants :

- lot n° 1 Transport Lamanon-Salon de Provence (circuit 163) à la société AUTOCARS TELLESCHI à Saint-Cannat ;
- lot n° 2 Transport Aurons-Péligon et Aurons-Salon de Provence (circuits 443 et 444) à la société TRANS PROVENCE à Vitrolles ;
- lot n° 3 Transport Les Baïsses (Lançon de Provence)-La Fare les Oliviers (circuit 449) à la société SUMA à Rognac ;
- lot n° 4 Transport Charleval/Mallemort/Alleins et Vernègues-Salon de Provence (circuit 861) à la société AUTOCARS TELLESCHI à Saint-Cannat ;
- lot n° 5 Transport Berre-Salon de Provence (circuit 171) à la société SUMA à Rognac ;
- lot n° 6 Transport La Fare les Oliviers-Salon de Provence (circuit 172) à la société SUMA à Rognac ;
- lot n° 7 CLISS Salon de Provence à la société TRANS PROVENCE à Vitrolles.

34. Versement d'une subvention à l'association TMS

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué aux transports à signer la convention avec l'association Transport Mobilité Solidarité et donc le versement d'une subvention de 45 000 €.

35. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE -Commune de Saint-Chamas – Parc de la Poudrerie : fonds de concours économie au titre de l'année 2006

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la modification de la délibération n°166/06 en date du 27 juin 2006 telle que présentée (précision sur la nature des travaux).

36. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE -Règlement d'attribution de fonds de concours en matière économique

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'adopter le nouveau règlement d'attribution tel que présenté et de le substituer au précédent en place depuis le 25 novembre 2003.

37. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE -Parc d'activités communautaire Euroflory : vente d'un terrain à la société MIDI COFFRAGE

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de vendre un terrain de 3.000 m² environ (sous réserve du document d'arpentage) sur le parc d'activité EUROFLORY à la société MIDI COFFRAGE au prix de 25 euros HT le m².

38. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE -Parc d'activités communautaire de la Gandonne : acquisition d'une partie de la parcelle AX 313 (INTERSPORT)

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'acquérir un terrain d'une superficie de 437 m² (sous réserve du document d'arpentage) au prix forfaitaire de 10.340 euros HT.

39. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE -Parc d'activités communautaire de la Gandonne : acquisition d'une partie de la parcelle AX 372 (Etablissement MAUREL)

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'acquérir un terrain d'une superficie de 212 m² (sous réserve du document d'arpentage) au prix forfaitaire de 5.017 euros HT.

40. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE -Parc d'activités communautaire de la Crau : acquisition d'une partie des parcelles DL 175 et DL 178

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'acquérir un terrain de 40 m sur 278 m environ soit une superficie de 11.120 m² environ (sous réserve du document d'arpentage) à détacher des parcelles cadastrées DL 175 et DL 178 (lots 202A et 202B), situé sur le parc d'activités de La Crau à Salon de Provence au prix de 25 euros HT le m².

41. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE -Grande Bastide à Sénas : Etude de positionnement économique et d'aménagement – demande de subventions

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'économie à solliciter les co-financeurs habituels afin d'obtenir des subventions au meilleur taux pour l'étude sus-mentionnée.

42. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE -Pôle de compétitivité : convention de partenariat avec le Pôle Euroméditerranéen sur les Risques

L'association Pôle Euroméditerranéen sur les Risques, plus connue sous l'appellation Pôle de Compétitivité « Gestion des risques et vulnérabilité des territoires » contribue à la promotion des usages civils des drones ainsi qu'à la mise en œuvre d'un programme d'étude et de recherche sur les risques industriels au sein duquel des entreprises d'Agglopoles seront parties prenantes.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, attribue une subvention de 10.000 € au Pôle Euroméditerranéen sur les Risques et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer la convention relative à ce partenariat ou tout autre document relatif à la progression ou au suivi de ce dossier.

43. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE -Aide aux porteurs de projet du territoire : attribution d'une subvention à l'association ACCES CONSEIL

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer une subvention de 10.000 € à l'association ACCES CONSEIL pour l'année 2007 et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer la convention relative à ce partenariat ou tout autre document relatif à la progression ou au suivi de ce dossier.

44. POLITIQUE DE LA VILLE - Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications de la Vice-Présidente Claude LE FOULGOC et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la signature du CUCS avec la commune de Salon-de-Provence et l'ensemble des autres signataires, et autorise Monsieur Serge ANDREONI, 1^{er} Vice-Président, à signer ledit contrat.

45. ENFANCE JEUNESSE -Convention de financement CAF d'aide aux vacances enfants

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président Yves WIGT et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer la convention de financement CAF d'aide aux vacances enfants

46. ENFANCE JEUNESSE -Reconduction du Contrat Educatif Local

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président Yves WIGT et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer la reconduction du Contrat Educatif Local.

47. ENFANCE JEUNESSE -Reconduction des actions qualitatives sur le secteur enfance

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président Yves WIGT et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer les conventions d'animation avec les associations concernées dans le cadre de la compétence enfance et jeunesse des communes d'Alleins, Charleval, Lamanon, Mallemort et Vernègues.

48. ENFANCE JEUNESSE -Reconduction de l'animation Handball dans le cadre du Contrat Educatif Local

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président Yves WIGT et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer la convention avec Alpilles Provence Handball Eyguières Club.

49. ENFANCE JEUNESSE -Signature du contrat Contrat Enfance Jeunesse dans le cadre de la politique contractuelle avec la CAF

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président Yves WIGT et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer le Contrat Enfance et Jeunesse.

50. ENFANCE JEUNESSE -Convention d'occupation de locaux avec la commune de Vernègues

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président Yves WIGT et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la convention d'utilisation de locaux sur la commune de Vernègues, et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer cette convention.

51. ENFANCE JEUNESSE -Convention d'occupation de locaux scolaires avec la commune de Charleval

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président Yves WIGT et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la convention d'utilisation de locaux sur la commune de Charleval, et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer cette convention.

52. ENFANCE JEUNESSE -Prestations animations Enfance Jeunesse – Marché à bons de commande – Procédure Adaptée Ouverte Article 30 du Code des Marchés Publics 2004 Avenant n°3

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président Yves WIGT et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à l'Enfance, à la Jeunesse et aux Loisirs à signer l'avenant n°3 (extension du périmètre géographique des sorties) au marché susvisé.

53. SPORTS -Attribution d'une subvention à une association sportive

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président Rémy FABRE et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'Athlétic Club Salonais pour l'organisation des Masters du Mistral.

54. RESSOURCES HUMAINES - Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président Paul BERNARD et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide la transformation des postes suivants :

- 1 attaché en attaché principal pour le service des marchés.
- 1 attaché en technicien supérieur pour le service déchets.
- 1 agent de maîtrise principal en technicien supérieur pour le service de la maîtrise d'œuvre.

55. RESSOURCES HUMAINES -Subventions aux syndicats

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Vice-Président Paul BERNARD et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer une subvention de 500 € au syndicat FO et une subvention de 500 € au syndicat SDU 13, pour l'année 2007.

56. Donné acte des décisions communautaires

Le Conseil Communautaire prend acte des décisions communautaires prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délégation consentie au Président par délibération en date du 6 mai 2002 modifiée en date du 30 mars 2004 :

- 067/07** Avenant de transfert AMOFI et loan dette - Loan
- 068/07** Prestation de transport en commun séjour entre Mallemort et les Cytises lot 2 - Jacob tourisme Gap
- 069/07** Etude conseil et concertation pour PLH MAPA LOT 1 LOT 2 - CODRA
- 070/07** ZAE EUROFLORY travaux d'infrastructures V.R.D branchement de la parcelle n° 19 Berre l'Etang - COLAS
- 071/07** Réalisation d'une mission de conseil en matière de montage de zones économiques- Cabinet Stratorial Finances

- ❑ **072/07** Réalisation d'une mission de faisabilité et d'accompagnement pour une future « Maison de l'emploi Agglopolo Provence » - Cabinet CDI
- ❑ **073/07** Prestation de service inscription dans les pages jaunes - Pages jaunes
- ❑ **074/07** Convention d'animation avec l'association ASLYA
- ❑ **075/07** Mise en place d'ateliers pour la découverte des activités scientifiques et techniques - Planètes sciences Méditerranée
- ❑ **076/07** Acquisition d'une unité de sauvegarde - DPI informatique
- ❑ **077/07** Transports d'enfants en car - Car du pays d'Aix
- ❑ **078/07** Prestations théâtrales - La Compagnie des Galipôtes
- ❑ **079/07** Contrat de maintenance de l'ascenseur , Piscine Claude Jouve - PACA ascenseur service
- ❑ **080/07** Prestation musicales pour le festival les musicales d'agglopolo, marché passé selon art.30 du code des marchés publics - IMFP
- ❑ **081/07** Fourniture du livret d'accueil MAPA - Imprimerie MASSON
- ❑ **082/07** Avenant au contrat de maintenance de la société SAGE LOAN qui devient la société SAGE - SAGE
- ❑ **083/07** Achat d'espaces de diffusion avenant n°1 au contrat avec la société Lagardère - Lagardère
- ❑ **084/07** Acquisition de mobiliers de bureau - DPI informatique
- ❑ **085/07** Maintenance du système d'aide à la prévention des noyades dans le bassin sportif, piscine Claude Jouve - MG International
- ❑ **086/07** Mission d'assistance au Maître d'ouvrage relative à a mise en conformité des STEP de Vernègues MAPA avenant n°1 - EYSSERIC ENVIRONNEMENT
- ❑ **087/07** Convention cadre partenariat avec le CNFPT Année 2007 RC 07.641 -CNFPT
- ❑ **088/07** Suivi récepteur du rejet des systèmes d'assainissement communes de Berre et de Rognac - GALATEA
- ❑ **089/07** Requalification de la Zone d'activités de la Gandonne à Salon-de-Provence - Mission de géomètre - Eric ENJALBERT
- ❑ **090/07** Locaux administratifs du Pavillon Imbert et de la Gandonne - Maintenance préventive des installations de protection contre l'incendie - Desautel
- ❑ **091/07** Convention de Mise à disposition de distributeurs automatiques pour la piscine Claude Jouve - Igloo distribution
- ❑ **092/07** Maintien en l'état débroussaillé - Dépôt d'inertes d'Eyguières - SERPE SARL
- ❑ **093/07** Maintenance des bâtiments communautaires - Travaux électriques Elecinfo
- ❑ **094/07** ZAE de la Crau - Travaux de terrassement LTP
- ❑ **095/07** Contrat d'assurance flotte automobile et bris de machines - Avenant n°2 - SMACL
- ❑ **096/07** Prestations musicales pour le festival des musicales d'Agglopolo - Salon de music
- ❑ **097/07** Location, entretien et achat de chlore anhydre liquéfié en bouteille, destiné à la désinfection du réseau d'eau potable de la ville de Mallemort - GAZECHIM
- ❑ **098/07** Conception, fourniture, pose et maintenance de la signalétique communautaire - SICOM Sud-est
- ❑ **099/07** Contrat de Service pour nettoyage spécialisé des petits appareils Sanitaire - INITIAL BTB SA
- ❑ **100/07** Contrat de Service pour la désinfection spécialisé des Sanitaires - INITIAL BTB SA
- ❑ **101/07** Atelier pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Olivier ANDRE
- ❑ **102/07** Atelier pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Olivier BAUZA
- ❑ **103/07** Atelier pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - David BALLON
- ❑ **104/07** Atelier pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Hélène RIFF
- ❑ **105/07** Atelier pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Jean-Paul GUILLAUME
- ❑ **106/07** Atelier pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Karim Bensemmane
- ❑ **107/07** Atelier pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Philippe GRANAROLO
- ❑ **108/07** Rencontre d'auteur pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble Eric MELLANT
- ❑ **109/07** Rencontre d'auteur pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Pierre BOTTERO

- ❑ **110/07** Rencontre d'auteur pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - François VINCENT
- ❑ **111/07** Rencontre d'auteur pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Maryse LAMIGEO
- ❑ **112/07** Rencontre d'auteur pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Aurélie BURON
- ❑ **113/07** Rencontre d'auteur pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Pierre MAGNAN
- ❑ **114/07** Rencontre d'auteur pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Vladimir BIAGGI
- ❑ **115/07** Rencontre d'auteur pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Magali Excoffier
- ❑ **116/07** Décoration et habillage de mobilier pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Créa déco
- ❑ **117/07** Lecture d'album pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Illico presto compagnie
- ❑ **118/07** Spectacle pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Compagnie l'estock fish
- ❑ **119/07** Spectacle pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Les pieds sur scène
- ❑ **120/07** Spectacle pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Ludique la Durance
- ❑ **121/07** Fourniture et implantation de structure démontable pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - H&L Réception
- ❑ **122/07** Avenant n°2 assurance dommage aux biens avec axa – Axa
- ❑ **123/07** Aménagement VRD Euroflory - Mission de Maîtrise d'œuvre - Avenant n°1 - Vollin
- ❑ **124/07** Avenant au marché d'étude et d'assistance à la concertation relatives à la réalisation du Plan de Déplacements Urbains - RETE
- ❑ **125/07** Marché de prestations d'assistance communication, conception et fourniture d'outils de communication pour le PDU – Avenant - RETE
- ❑ **126/07** Rencontre d'auteur pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Delphine BOURNAY
- ❑ **127/07** Rencontre d'auteur pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Mureille DISDERO
- ❑ **128/07** Rencontre d'auteur pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Pierre GRAFFEO
- ❑ **129/07** Atelier pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Jean-Paul GUILLAUME
- ❑ **130/07** Atelier pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - FOTOKAINO
- ❑ **131/07** Atelier pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Sylvie ALBERT
- ❑ **132/07** Lecture d'album pour la journée de clôture de la manifestation lire ensemble - Compagnie Equivog

Le Président clôt la séance à 19h45.

SALON DE PROVENCE, le 09 juillet 2007.

Michel TONON,
Président d'Agglopoie Provence
Maire de Salon de Provence